e-Scripta Romanica
vol. 14 (2026): 195–209
ISSN 2392-0718
https://doi.org/10.18778/2392-0718.14.14

La définition lexicographique dans les dictionnaires francophones face aux dénominations glossonymiques

The Lexicographical Definition of Glossonymic Denominations in Francophone Dictionaries

Carlo Girelli
Université de Florence, Italie
https://orcid.org/0009-0003-8108-9552
carlo.girelli@unifi.it

Résumé : Cette contribution se propose d'étudier la transmission des idéologies linguistiques au sein des principaux dictionnaires francophones contemporains. L'analyse portera plus particulièrement sur les dénominations glossonymiques et sur leur traitement lexicographique. Pour ce faire, nous adopterons une double approche disciplinaire, articulant la sociolinguistique dite « périphérique » et la lexicographie, tant traditionnelle que collaborative, selon une démarche comparative. Après avoir précisé le cadre théorico-méthodologique, ainsi que le corpus lexicographique exploité, nous présenterons les lexies retenues pour l'analyse différentielle. L'étude s'appuiera sur un corpus ciblé de huit dictionnaires français et francophones, afin de dresser l'inventaire critique des traitements définitoires de ces dénominations glossonymiques et d'en mettre au jour les idéologies sous-jacentes. Cette recherche permettra enfin d'interpréter le discours lexicographique à teneur métalinguistique non pas comme le simple vecteur d'une hiérarchisation linguistique, mais davantage comme le reflet direct d'une catégorisation sociale et territoriale bien ancrée.

Mots clés : lexicographie, idéologies linguistiques, dénominations glossonymiques, sociolinguistique, dictionnnaires.

Abstract: This contribution aims to examine the transmission of linguistic ideologies within major contemporary French-language dictionaries. This analysis focuses specifically on glossonymic denominations and their lexicographical treatment. To achieve this, we adopt a dual disciplinary approach, articulating so-called "peripheral" sociolinguistics with traditional and collaborative lexicography, within a comparative methodology. After outlining the theoretical and methodological framework alongside the lexicographical corpus under study, we introduce the specific lexical items selected for the differential analysis. The study draws upon a targeted corpus of eight French and

Received: 2026-03-27; Verified: 2026-06-17; Accepted: 2026-07-07
© by the author, licensee University of Lodz – Lodz University Press, Lodz, Poland. This article is an open access article distributed under the terms and conditions of the Creative Commons Attribution license CC-BY-NC-ND 4.0 (https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/)

Funding Information: Université de Florence. **Conflicts of interests**: None. **Ethical Considerations**: The Authors assure of no violations of publication ethics and take full responsibility for the content of the publication. **The percentage share of the author in the preparation of the work is:** 100%. **Declaration regarding the use of GAI tools**: Not used.

Francophone dictionaries to provide a critical overview of how these glossonyms are defined, thereby uncovering their ideologies. Ultimately, this research demonstrates that metalinguistic discourse within lexicography is not merely a medium for linguistic hierarchisation, but rather a direct reflection of deeply embedded social and territorial categorisations.

Keywords: lexicography, linguistic ideologies, glossonymic denominations, sociolinguistics, dictionaries.

1. Introduction

Le rapport entre langue et pouvoir constitue un pivot autour duquel les nations et les États ont construit, au cours des siècles, leur légitimité discursive. La conflictualité sociale qui en découle fait écho à l'évolution même du savoir, dont la diffusion est étroitement liée à la position hiérarchique du producteur d'information. Pour opérer pleinement, cette dynamique de tensions requiert le déploiement de stratégies discursives ciblées, adossées à l'instauration d'un rapport d'altérité fondateur de son autorité[1]. Cette distanciation, guère perçue par les destinataires assujettis à l'action, établit un centre et une périphérie articulés, d'une part, autour de la production du savoir (Raffestin, 2019) et, de l'autre, de son acceptation comme légitime et crédible (Charaudeau, 2005). Au cœur des préoccupations sociologiques, la circulation du savoir situé demeure un terrain fécond pour une analyse idéologico-épistémologique visant à éclairer la problématique suivante : comment se concrétise aujourd'hui le discours métalinguistique – notamment glossonymique – dans les dictionnaires francophones ? Pour mener à bien notre étude, nous croiserons deux perspectives complémentaires : l'approche sociolinguistique, centrée sur la catégorisation des langues et l'architecture des représentations (Boyer, 2024), et la dimension lexicographique, le dictionnaire constituant un véritable terrain d'enquête (Rey, 2020). En effet, comme le rappelle Bourdieu (1982) « l'efficacité symbolique des mots ne s'exerce jamais que dans la mesure où celui qui la subit reconnaît celui qui l'exerce comme fondé à l'exercer » (p. 119).

2. La perception sociale des langues : des idéologies linguistiques aux dénominations glossonymiques et inversement

L'évolution de la langue française s'est inscrite, au fil du temps, dans des dynamiques multiples, qui lui ont permis d'accéder à son statut actuel. Calvet (2002, p. 110) emprunte l'image de la digestion pour rendre compte de l'assimilation territoriale et fonctionnelle opérée par le français à partir du XVI^{e} siècle. Au détriment des autres langues présentes sur le territoire, le français a investi les sphères d'influence tant politiques qu'élitaires, devenant le vecteur de la production du savoir tout en s'adaptant aux mutations sociétales et technico-scientifiques[2]. Boyer (2008) qualifie d'« idéologie de l'unilinguisme » le processus politique visant à accorder un rôle central à la langue française en tant qu'unique système linguistique légitime. Cette vision, propre au contexte hexagonal, a entraîné des conséquences profondes sur le plan psychosocial (Lafont, 1997) chez les locuteurs au fil des siècles. C'est

[1] Selon Charaudeau (2009), il s'agit de l'instance médiatique.
[2] Cf. Villa, 2021 ; Grimaldi, 2017.

dans cette perspective que la sociolinguistique dite « périphérique » a proposé une nouvelle conceptualisation de la diglossie, conçue comme un outil de relecture de la domination idéologico-linguistique. Selon cette approche, la division diglossique de la société ne renvoie pas à la simple coexistence d'une variété haute et d'une variété basse, mais rend compte d'un conflit social déclenché par la coprésence de deux langues.

Nous adoptons ici la tripartition proposée par Boyer (2008) relative aux dénominations glossonymiques. L'étiquetage des langues s'inscrit, selon cette théorie, le long d'une échelle sociale déterminée par les représentations et les valeurs associées à chaque langue ou variété. La première catégorie englobe les *appellations glossonymiques*, lesquelles traduisent fidèlement le rapport d'une langue à son territoire. Par un procédé métonymique, le lien politico-administratif sous-jacent s'y avère manifeste : c'est le cas de *français*, *italien*, *espagnol*, etc. Viennent ensuite les *désignations à teneur métalinguistique* qui englobent les notions de *langue*, *dialecte*, *idiome*, etc. Enfin, les *désignations épilinguistiques*, telles que *patois* et *jargon*, se voient reléguées au bas de cette échelle axiologique.

L'ancrage social d'un schème figé, pris pour vrai, confère à la dynamique idéologique une efficacité remarquable. Il s'agit dès lors d'une « construction sociocognitive […] à visée dominatrice » (Boyer, 2024, p. 10) qui, s'alimentant de sa propre réitération, engendre conjointement des jugements et des comportements. À cet égard, le sentiment d'appartenance à un groupe s'avère constitutif de l'identité collective (Amossy, Herschberg Pierrot, 2014), dont le dynamisme (Narcy-Combes, 2013) témoigne de la prégnance d'un imaginaire idéologique partagé.

Le purisme linguistique constitue précisément l'idéologie qui synthétise le mieux le paysage sociolinguistique français. Depuis le XVII^e^ siècle, l'exigence d'une maîtrise éprouvée d'une langue investie d'une légitimité sociopolitique est associée à la pratique des intellectuels, voire à celle de l'élite sociale. Un rapport logique d'équivalence s'instaure ainsi au sein de la production littéraire, lexicographique et métalinguistique. À partir de Vaugelas (1647) et de la création de l'Académie française, le savoir linguistique acquiert un statut explicitement normatif, fondé sur les catégories du *bon usage*. De nos jours, cette tendance idéologique demeure largement perceptible dans tout discours prescriptif et normatif métalinguistique, qu'il soit savant ou profane, selon différents gradients[3]. À titre d'exemple, nous pouvons citer la préface du dictionnaire *Petit Larousse Illustré* (édition 2025) qui, en restant l'un des dictionnaires les plus vendus, témoigne d'un purisme marqué :

> On entre au Petit Larousse comme on accède à l'Académie. Dans la solennité et l'émotion […]. À l'héritage d'un passé vénérable s'adjoignent des nouveautés de bon aloi […]. Saluons l'œuvre de ces greffiers de l'usage contemporain : ils ont la modestie du vrai savoir et la ferveur des amants. Ils modernisent le dictionnaire, élevant avec respect, avec affection, un monument de science et d'harmonie à la gloire de notre bien le plus précieux : la langue (Le petit Larousse illustré, 2024, p. I).

[3] Cf. Vicari, 2015, 2016 ; Molinari, 2017.

L'exclusivité sous-tend ici la mise en scène des pratiques rédactionnelles, lesquelles s'imbriquent dans un prédiscours émotif, voire idéologique. Dès lors, comme dans tout discours politique à visée collective, on assiste à la mise en « œuvre des stratégies discursives satisfaisant à des exigences de simplicité et jouant davantage sur les émotions que sur la raison » (Charaudeau, 2009, p. 4).

3. De la lexicographie traditionnelle à la lexicographie collaborative : le grand bouleversement

Il convient maintenant de préciser le statut du dictionnaire en tant qu'objet véhiculant un discours souvent idéologique. D'après le cadre théorique mobilisé, la distance qui sépare le centre de la périphérie s'avère génératrice d'une relation fortement conflictuelle. Elle constitue également un lien dissymétrique (Raffestin, 2019), qui tend à susciter des contre-discours face à la production périphérique. Le dictionnaire s'impose ici comme un instrument polymorphe, signe à la fois de reconnaissance sociale, élitaire (Buzon, 1979) et identitaire (Vincent, 2019), notamment face aux différentes variétés diatopiques du français. Il continue d'être perçu comme le réceptacle de la connaissance et le dépositaire infaillible de vérités (Pruvost, 2014). Ainsi, le dictionnaire demeure un outil à la forte charge symbolique, forgeant l'esprit national unifié. La lexicographie, passée du statut d'art à celui de science, a évolué au fil des siècles tout en proposant des représentations dynamiques et changeantes (Molinari, 2024). Dès la genèse de l'art dictionnairique français, en effet, le souci de clarté semble avoir cédé le pas à un fonctionnement discursif unificateur, fondé sur une sélection sociale. L'examen de la célèbre définition du terme *patois* dans le dictionnaire de Richelet (1680)[4] éclaire de façon saisissante l'apparat discursif et idéologique en langue française. Rey (2020) définit d'ailleurs cette intrusion de la sociolinguistique dans la lexicographie comme une véritable nécessité, le lien entre « 'dictionnaires' et 'idéologie(s)' ne [étant] plus à prouver » (Rey, 2020, p. 16).

Pour ce faire, nous nous concentrerons sur la structure microscopique de l'article du dictionnaire, et plus particulièrement sur la définition, composante fondamentale de la microstructure lexicographique. La configuration sémantique de celle-ci a fait l'objet de nombreuses recherches au cours des dernières années. En effet, les études typologiques ont permis de cartographier les pratiques rédactionnelles[5], tout en confirmant la présence d'« un *genus* et d'une *differentia* » (Frassi, 2010, p. 11). Une autre approche, développée par la théorie linguistique *Sens-Texte* et élaborée par la *Lexicologie Explicative et Combinatoire* (*LEC*)[6], porte sur la structuration et le contenu informationnel des définitions lexicographiques. Cette démarche vise au respect des relations sémantiques, syntagmatiques et paradigmatiques des lexies,

[4] Il s'agit de l'une des définitions glossonymiques les plus éloquentes et les plus représentatives de cette époque : « Sorte de langage grossier d'un lieu particulier & qui est différent de celui dont parlent les honnêtes gens » (Richelet, 1680, p. 136).
[5] Visant à dévoiler les différentes structures définitoires et leurs réalisations, les travaux typologiques ont mis en lumière une grande diversité de modèles : des définitions non seulement relationnelles, substantielles et synonymiques, mais encore métalinguistiques et paraphrastiques.
[6] Cf. Mel'cuck, Polguère, 2016.

afin de rendre compte de leur fonctionnement combinatoire et contextuel au sein des définitions. L'idéal consisterait à respecter l'équivalence entre défini et définissant, tout en garantissant une clarté maximale. Cette exigence procède également d'une organisation « par classes sémantiques de lexies vedettes, en élaborant le patron commun pour chacune de ces classes » (Mel'cuck, Polguère, 2016, p. 69), mettant ainsi en lumière deux nécessités distinctes : l'examen critique des pratiques rédactionnelles lexicographiques au sens large et l'organisation même du domaine métalinguistique.

L'essor de l'écosystème collaboratif du web 2.0 a profondément influencé la production lexicographique, permettant ainsi la confection d'outils informatiques aptes aussi bien à la rédaction de dictionnaires qu'à leur utilisation. Les usagers peuvent désormais contribuer à la rédaction d'articles tout en naviguant intuitivement entre les différentes fiches. Cette évolution de l'environnement lexicographique constitue une véritable révolution de linguistique populaire, qualifiée de phase de « redictionnairisation » (Pruvost, 2005, p. 17). Cette mutation interroge également le rôle des linguistes face à l'apport des contributeurs, ainsi que leur collaboration à la construction de l'objet dictionnaire, de plus en plus conçu comme un réseau de savoir (Armentano, 2025, p. 91). Pourtant, la fiabilité de cette production participative est souvent mise en question (Calvi, Dankova, 2023, p. 153). Afin de favoriser la comparaison des définitions lexicographiques portant sur les glossonymes, nous entendons mobiliser un corpus constitué de définitions extraites de dictionnaires traditionnels et collaboratifs.

4. Corpus et méthodologie

La constitution de notre corpus lexicographique repose sur plusieurs critères, qu'il convient de définir. Nous avons sélectionné huit dictionnaires francophones facilement accessibles, dont la moitié relève de la production lexicographique hexagonale. Nous nous sommes exclusivement appuyés sur des dictionnaires et des bases de données lexicographiques numériques, ce choix favorisant une analyse de lexicographie différentielle. Le corpus se compose ainsi de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (désormais DAF), du *Dictionnaire Littré*, du *Petit Robert de la langue française*, du *Trésor de la Langue Française informatisé* (TLFi), du dictionnaire *Usito*, du *Dictionnaire des francophones* (DDF), du *Wiktionnaire* et de la *Base de données lexicographiques panfrancophones* (BDLP).

La composition particulièrement hétérogène de notre corpus se justifie par la volonté de retracer la généalogie de l'unilinguisme et du purisme, à travers un parcours diachronique. Cette démarche différentielle s'avère ainsi indispensable pour problématiser la circulation, la permanence ou la modification des idéologies linguistiques au sein des définitions glossonymiques.

Les lexies ont été choisies en fonction de l'organisation triadique qui sous-tend la typologie des dénominations glossonymiques (§ 2). Nous avons ainsi retenu : *français*, *québécois*, *langue*, *dialecte* et *patois,* tout en établissant des liens avec les autres dénominations existantes. Les critères retenus pour la comparaison des lexies portent principalement sur les traitements et la structure définitoires, ainsi que sur l'identification d'éléments récurrents propres à la dimension idéologique.

5. Analyse des définitions lexicographiques à valeur glossonymique

Tableau 1. Collection des définitions de *français*

	français
DAF	« *Le français,* la langue française, d'origine romane, devenue langue officielle en France et dans d'autres États, et parlée par de nombreux peuples. *L'ancien français. Le français classique. Le français du Québec.* […] *Ce n'est pas du bon français,* c'est une tournure, une expression fautive », (Dictionnaire de l'Académie française, https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9F1526).
Dictionnaire Littré	« Le français, la langue française. Apprendre, enseigner le français » (Dictionnaire Littré, https://www.littre.org/definition/français).
Petit Robert	« La langue française, parlée en tant que langue maternelle en France, dans quelques pays de civilisation analogue (Belgique, Suisse romande, Canada, etc.), langue privilégiée dans plusieurs régions du monde (Afrique, Antilles…). => francophonie » (Le Petit Robert, 2024).
TLFi	« Langue parlée en France et dans certains pays étrangers frontaliers ou de culture française, appartenant au groupe des langues romanes. *Apprendre, enseigner, savoir le français ; dire, écrire, traduire en français ; faute de français* » (TLFi, http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?27;s=1921874820;r=2;nat=;sol=9).
Usito	« Langue romane en usage notamment en France, en Belgique (en Wallonie et à Bruxelles), en Suisse romande, au Canada (principalement au Québec) et dans plusieurs pays du Maghreb et d'Afrique centrale et de l'Ouest. […] *Français acadien, hexagonal, québécois* » (Usito, https://usito.usherbrooke.ca/définitions/français).
DDF	« D'expression française ou relatif à un lieu où la langue française est principalement en usage » (DDF, https://www.dictionnairedesfrancophones.org/form/français).
Wiktionnaire	« Relatif à la langue française, au français » (Wiktionnaire, https://fr.wiktionary.org/wiki/français).
BDLP	« Français germanisé (ou simplement fautif) des textes produits par l'administration centrale, ainsi que par les entreprises et agences de publicité dont le siège social est situé en Suisse alémanique » (Suisse) ; « Le français de référence. [Real French, referencial French] (Louisiane) » (BDLP, https://www.bdlp.org/resultat?query%5B%5D=français%2C+e&bases%5B%5D=QU&bases%5B%5D=AC&bases%5B%5D=AL&bases%5B%5D=AN&bases%5B%5D=BE&bases%5B%5D=BU&bases%5B%5D=CA&bases%5B%5D=CE&bases%5B%5D=CB&bases%5B%5D=CI&bases%5B%5D=FR&bases%5B%5D=LO&bases%5B%5D=MD&bases%5B%5D=MA&bases%5B%5D=IM&bases%5B%5D=NC&bases%5B%5D=RE&bases%5B%5D=RW&bases%5B%5D=SU&bases%5B%5D=TC).

Ce premier exemple de dénomination glossonymique renvoie généralement au prestige associé au français, présenté comme une langue privilégiée et largement diffusée. Il s'agit, par conséquent, d'une lexie extrêmement connotée. La *BDLP* montre, parmi ses résultats, un apport locutionnel important (*le français fédéral*, *le vrai français*) illustrant un usage distinct qui renvoie en premier lieu aux variétés de français. Quant à la structure définitoire, nous relevons le plus souvent un genus *langue* et des réalisations sémantiquement faibles qui reproduisent de manière circulaire la lexie à définir (*DAF*, *Littré* et *Petit Robert*), seule ou en locution : le français, la langue française.

Le glossonyme désignant la variété de français parlée au Québec fait l'objet de définitions distinctes. D'abord, l'hyperonyme *français* fonctionne comme le classificateur de ses variétés hyponymiques, telles que *québécois*. Par ailleurs,

Usito propose une définition restreinte renvoyant exclusivement aux particularismes du français du Québec, tandis qu'une définition similaire est donnée à l'entrée *québécisme* dans le même dictionnaire. Si le *DAF* caractérise *québécois* comme un *parler*, la même source définit cette lexie à valeur métalinguistique comme un « Ensemble des façons de parler […] » (Dictionnaire de l'Académie française, https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9P0686). Le risque théorisé par la *LEC* semble persister dans le traitement de ces dénominations glossonymiques : le principe de décomposition sémantique. En effet, la structure définitoire tend à recourir à des formules circulaires ou sémantiquement faibles qui échouent à décomposer réellement les traits spécifiques du glossonyme. L'absence d'entrées dans certains dictionnaires est motivée soit par la mutualisation des définitions – c'est le cas du DDF qui intègre directement celle du Wiktionnaire – soit par leur non-traitement.

Tableau 2. Collection des définitions de *québécois*

	québécois
DAF	« *Le québécois*, le parler français des Québécois » (Dictionnaire de l'Académie française, https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9P0686).
Dictionnaire Littré	–
Petit Robert	« Le français propre au Québec » (Le Petit Robert, 2024).
TLFi	« Français parlé et écrit au Québec » (TLFi, http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=785480580).
Usito	« Variété de français en usage au Québec. […] REM. Employé seul, le nom *québécois* fait souvent référence aux seuls particularismes de cette variété » (Usito, https://usito.usherbrooke.ca/définitions/québécois#B17bE3d39920e213).
DDF	–
Wiktionnaire	« Variété de la langue française parlée au Québec » (Wiktionnaire, https://fr.wiktionary.org/wiki/québécois).
BDLP	–

Nous descendons le long de l'échelle hiérarchique en présentant les désignations à teneur métalinguistiques : *langue* et *dialecte*.

Une fois les définitions de la lexie *langue* recueillies, nous relevons une uniformité définitoire marquante. L'hypéronyme le plus fréquent s'avère *système* (d'expression ou de signes) souvent associé à la construction synonymique *ensemble de*. Pourtant, derrière une neutralité apparente, le penchant normatif apparaît clairement dans certains dictionnaires, notamment le *Littré* qui invoque la notion de correction. D'autres ouvrages s'attachent à retracer les particularismes qui témoignent d'une palette variationnelle plurielle (la *BDLP*), sans pour autant fournir une définition qui respecte le critère fondamental de la paraphrase : la lexie *langue*, pourtant objet de la définition, y est répétée jusqu'à six fois. La dimension sociale, quant à elle, est introduite par le biais des adjectifs *conventionnel* et *commun*, témoignant d'un contrat social qui permet, afin d'être « unis, […] [d'] adhérer volontairement, même sans y croire » (Detey, 2023, p. 314). L'instance médiatique, étant facilement repérable, vise à établir un rapport d'identité collective en associant ce concept de système d'expression communautaire à celui de français. Le *DAF* présente à ce sujet

des exemples assez parlants, qui se fondent toujours sur l'idéologie de l'unilinguisme. « *Langue nationale*, commune à toute une nation. […] *L'Académie française a reçu pour mission de donner des règles certaines à la langue, de la rendre pure* […]. *La langue est le premier instrument de culture* » (Dictionnaire de l'Académie française, https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9L0264).

Tableau 3. Collection des définitions de *langue*

	langue
DAF	« Système d'expression verbale qui est d'emploi conventionnel dans un groupe humain et permet à ses membres de communiquer entre eux » (Dictionnaire de l'Académie française, https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9L0264).
Dictionnaire Littré	« L'ensemble des règles qui régissent un idiome ; cet idiome considéré par rapport à sa correction » (Dictionnaire Littré, https://www.littre.org/definition/langue).
Petit Robert	« Système d'expression et de communication commun à un groupe social (communauté linguistique) » (Le Petit Robert, 2024).
TLFi	« Système de signes vocaux et/ou graphiques, conventionnels, utilisé par un groupe d'individus pour l'expression du mental et la communication » (TLFi, http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?13;s=384400260;r=1;nat=;sol=2).
Usito	« Système de signes conventionnels utilisé par un groupe d'individus pour l'expression et la communication » (Usito, https://usito.usherbrooke.ca/définitions/langue).
DDF	–
Wiktionnaire	« Système d'expression orale, gestuelle ou écrite utilisé par un groupe de personnes (communauté linguistique) pour communiquer » (Wiktionnaire, https://fr.wiktionary.org/wiki/langue).
BDLP	« La langue vernaculaire, langue maternelle, ou forme d'une langue ayant fonction de vernaculaire (langue vernaculaire particulière – le dehu par exemple – ou forme de langue particulière – le français calédonien par exemple) (Nouvelle-Calédonie) » (BDLP, https://www.bdlp.org/resultat?query%5B%5D=langue&bases%5B%5D=QU&bases%5B%5D=AC&bases%5B%5D=AL&bases%5B%5D=AN&bases%5B%5D=BE&bases%5B%5D=BU&bases%5B%5D=CA&bases%5B%5D=CE&bases%5B%5D=CB&bases%5B%5D=CI&bases%5B%5D=FR&bases%5B%5D=LO&bases%5B%5D=MD&bases%5B%5D=MA&bases%5B%5D=IM&bases%5B%5D=NC&bases%5B%5D=RE&bases%5B%5D=RW&bases%5B%5D=SU&bases%5B%5D=TC).

D'autres questionnements émergent autour de la structure des énoncés définitoires, notamment en ce qui concerne diverses dénominations glossonymiques à teneur métalinguistique, telles que *parler* et *idiome*. *Usito* propose à l'entrée *idiome* : « Langue propre à une communauté, généralement une nation, un peuple » (Usito, https://usito.usherbrooke.ca/définitions/idiome). La variation définitoire témoigne de contraintes majeures au niveau interne d'un même dictionnaire. Un traitement inspiré de la *LEC* pourrait à cet égard rompre le cercle vicieux de ces définitions qui se renvoient les unes aux autres, en utilisant des hypéronymes vagues ou synonymiques, et des *différentia* dont la cohérence sémantique n'apparaît pas toujours clairement.

Tableau 4. Collection des définitions de *dialecte*

	dialecte
DAF	« Variété régionale d'une langue. […] Les dialectes de langue d'oïl, de langue d'oc » (Dictionnaire de l'Académie française, https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9D2337).
Dictionnaire Littré	« Parler d'une contrée, d'un pays étendu, ne différant des parlers voisins que par des changements peu considérables qui n'empêchent pas que de dialecte à dialecte on ne se comprenne, et comportant une complète culture littéraire » (Dictionnaire Littré, https://www.littre.org/definition/dialecte).
Petit Robert	« Forme régionale d'une langue considérée comme un système linguistique en soi » (Le Petit Robert, 2024).
TLFi	« Forme particulière d'une langue, intermédiaire entre cette langue et le patois, parlée et écrite dans une région d'étendue variable et parfois instable ou confuse, sans le statut culturel ni le plus souvent social de cette langue, à l'intérieur ou en marge de laquelle elle s'est développée sous l'influence de divers facteurs sociaux, politiques, religieux, etc. » (TLFi, http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?59;s=384400260).
Usito	« Système linguistique de diffusion et de statut culturel et social limités. […] Variété géographique régionale ou sociale d'une langue » (Usito, https://usito.usherbrooke.ca/définitions/dialecte).
DDF	« Parlers germaniques d'Alsace (stand. alsacien) et de Lorraine germanophone » (DDF, https://www.dictionnairedesfrancophones.org/form/dialecte).
Wiktionnaire	« Proche parent d'une langue dominante ou officielle mais qui s'en distingue et qui, avec cette langue dominante, étaient autrefois variétés régionales l'une de l'autre » (Wiktionnaire, https://fr.wiktionary.org/wiki/dialecte).
BDLP	« Langue locale (africaine) (Tchad) » ; « Langue vernaculaire d'extension limitée, parlée par un groupe ethnique (Centrafrique) » (BDLP, https://www.bdlp.org/resultat?query%5B%5D=dialecte&bases%5B%5D=QU&bases%5B%5D=AC&bases%5B%5D=AL&bases%5B%5D=AN&bases%5B%5D=BE&bases%5B%5D=BU&bases%5B%5D=CA&bases%5B%5D=CE&bases%5B%5D=CB&bases%5B%5D=CI&bases%5B%5D=FR&bases%5B%5D=LO&bases%5B%5D=MD&bases%5B%).

Encore une fois, nous observons un flou définitoire qui empêche de saisir clairement le sens de ce qu'est un *dialecte*, d'autant plus que ces notions reposent non pas sur des critères intralinguistiques mais le plus souvent sur des conventions extralinguistiques. Quoi qu'il en soit, le partage de définisseurs hyponymiques – tels que *variété* et *forme* – permet certes de regrouper les concepts, sans pour autant éclairer les différences qui subsistent entre *langue* et *dialecte*, ce dernier étant lui-même défini comme un système linguistique en soi, propre à un groupe de locuteurs. D'autres remarques, plus stigmatisantes, mettent en évidence le statut subordonné du dialecte, auquel ferait défaut une culture littéraire suffisante (*TLFi*). En revanche, certaines sources en soulignent la valeur littéraire et culturelle, notamment à travers des exemples historiques : le *Littré* mentionne ainsi les dialectes de la Grèce antique ou ceux de l'ancien français. Bien que cette même source distingue la trajectoire permettant à un dialecte de devenir une langue[7], elle tend à superposer les notions de *dialecte* et de *patois* en les traitant comme des synonymes, ne se différenciant que

[7] « On voit par là qu'il est tout à fait erroné de dire les dialectes dérivés de la langue générale ; le fait est que la langue générale, qui n'est qu'un des dialectes arrivé par une circonstance quelconque et avec toute sorte de mélanges à la préséance, est à ce titre postérieure aux dialectes » (https://www.littre.org/definition/dialecte).

sur le plan évolutif[8]. Les dictionnaires collaboratifs, à l'instar du *Wiktionnaire*, marquent une évolution sociolinguistique majeure : leurs énoncés intègrent explicitement les rapports de domination et les dynamiques de contact linguistique. La *BDLP*, quant à elle, semble abolir la frontière entre les notions de *langue* et *dialecte* : « Notion synchronique, le dialecte n'est qu'un moyen de description des variations linguistiques contemporaines » (Calvet, 2002, p. 63).

Nous arrivons ainsi à la troisième catégorie : la dénomination épilinguistique *patois*.

Tableau 5. Collection des définitions de *patois*

	patois
DAF	« Variété d'un dialecte qui n'est parlée que dans une contrée de faible étendue, le plus souvent rurale. […] Par extension. *Péj*. Langage pauvre et rustique, jargon incompréhensible. *Il s'exprimait dans un incroyable patois. C'est du patois !* » (Dictionnaire de l'Académie française, https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9P0993).
Dictionnaire Littré	« Parler provincial qui, étant jadis un dialecte, a cessé d'être littérairement cultivé et qui n'est plus en usage que pour la conversation parmi les gens de la province, et particulièrement parmi les paysans et les ouvriers » (Dictionnaire Littré, », https://www.littre.org/definition/patois).
Petit Robert	« Parler local, dialecte employé par une population généralement peu nombreuse, souvent rurale, et qui n'a pas le statut, le prestige social et culturel de la langue commune dominante » (Le Petit Robert, 2024).
TLFi	« Système liguistique [*sic*.] restreint fonctionnant en un point déterminé ou dans un espace géographique réduit, sans statut culturel et social stable, qui se distingue du dialecte dont il relève par de nombreux traits phonologiques, morphosyntaxiques et lexicaux. […] Parfois *péj.* Parler essentiellement oral, pratiqué dans une localité ou un groupe de localités, principalement rurales » (TLFi, http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=701950740;).
Usito	« Système linguistique fonctionnant dans un espace géographique réduit, sans statut culturel et social stable » (Usito, https://usito.usherbrooke.ca/définitions/patois).
DDF	–
Wiktionnaire	« Dialecte parlé dans une contrée réduite » (Wiktionnaire, https://fr.wiktionary.org/wiki/patois).
BDLP	« Langue créole (Antilles) » ; « Langue africaine vernaculaire propre à un groupe ethnique » (Centrafrique) » ; « Créole parlé en Nouvelle-Calédonie, et né dans la région de Saint-Louis, près de Nouméa (Nouvelle-Calédonie) » (BDLP, https://www.bdlp.org/resultat?query%5B%5D=patois&bases%5B%5D=QU&bases%5B%5D=AC&bases%5B%5D=AL&bases%5B%5D=AN&bases%5B%5D=BE&bases%5B%5D=BU&bases%5B%5D=CA&bases%5B%5D=CE&bases%5B%5D=CB&bases%5B%5D=CI&bases%5B%5D=FR&bases%5B%5D=LO&bases%5B%5D=MD&bases%5B%5D=MA&bases%5B%5D=IM&bases%5B%5D=NC&bases%5B%5D=RE&bases%5B%5D=RW&bases%5B%5D=SU&bases%5B%5D=TC).

C'est autour de la lexie *patois* que cette dissymétrie de traitement au sein de la définition apparaît de façon particulièrement marquée. Ce terme a d'abord fonctionné comme un logonyme avant de devenir, à partir du XVI[e] siècle, un glossonyme (Trimaille, Matthey, 2013). Bien que l'évolution de la discipline

[8] « Aussi quand cette langue générale se forme, les dialectes déchoient et ils deviennent des patois, c'est-à-dire des parlers locaux dans lesquels les choses littéraires importantes ne sont plus traitées. Avant le XIV[e] siècle il n'y avait point en France de parler prédominant ; il y avait des dialectes ; et aucun de ces dialectes ne se subordonnait à l'autre. Après le XIV[e] siècle, il se forma une langue littéraire et écrite, et les dialectes devinrent des patois » (https://www.littre.org/definition/dialecte).

lexicographique témoigne de réelles mutations épistémologiques, plusieurs éléments trahissent un discours encore profondément idéologique. L'examen de la lexie *patois* dans le *TLFi* relève d'une dualité marquante. Certes, l'acception se veut purement descriptive, sans intention disqualifiante. Néanmoins, cette neutralité technique se heurte immédiatement à la charge péjorative qui sature l'usage courant : la simple mention d'un manque de statut stable bascule inévitablement vers une forme de stigmatisation sociale. Cela se manifeste d'abord par la présence d'indicateurs d'exclusion[9] tels que : *pej.*, *arg.*, *pop.*, aisément retraçables lors de la consultation d'un dictionnaire contemporain (*DAF*, *Littré*, *TLFi* et *Petit Robert*). De surcroît, les exemples accumulent des *differentia* qui s'articulent autour de notions ou mots-clés ouvertement connotés (rural, gens de province, statut et prestige social et culturel faibles, contraposés à ceux de la langue dominante). Le pouvoir (et le savoir) accordé à l'Académie française semble proposer des modèles définitoires s'inscrivant dans le sillage historique de la domination centripète : « Ce contrat linguistique ne peut cependant parvenir à son objectif que s'il est acté par l'ensemble des piliers de la société, en particulier par ceux qui […] sont porteurs d'une parole publique, soit en termes d'audience […], soit en termes d'autorité » (Detey, 2023, p. 313). Il convient toutefois de noter qu'un traitement profondément différent émerge : *Usito* recourt au même hypéronyme que pour *langue* et *dialecte* : *système*. En refusant de propager des représentations d'ordre idéologique, l'ouvrage intègre ces notions au sein d'un même réseau lexico-sémantique ; ce choix permet à l'usager d'accéder à une définition épurée de tout élément superflu ou hautement stéréotypées.

6. Pour une géographie francophone des dictionnaires et des idéologies linguistiques

L'examen des différents constituants de la définition métalinguistique met au jour une évidente isomorphie structurelle. Sur le plan sémantique, l'agencement des informations véhicule souvent un discours fortement idéologique. En effet, si la lexie *français* s'associe spontanément à des notions de privilège, de nation, de prestige, de diffusion et de statut culturel, cette corrélation s'inverse pour les autres catégories glossonymiques. Le terme *dialecte* se voit indexé à des représentations de dépendance territoriale (voire provincialisme), d'instabilité et de précarité statutaire. Il convient de remarquer également que le mot *langue*, bien qu'il appartienne à la même catégorie glossonymique que *dialecte*, se trouve le plus souvent associé à *français*. Ses définitions intègrent certes des critères territoriaux, mais elles privilégient surtout la dimension sociale, notamment liée à l'idée d'un contrat au sein d'une même communauté linguistique. Ainsi, nous remarquons d'abord une grande force hiérarchique qui se conjugue à une classification sociale (paysans, ouvriers, etc.) et territoriale (centre et périphérie). Historiquement, cette configuration s'impose comme la conséquence naturelle d'une « géographie centrifuge, [à laquelle]

[9] Cf. Buzon, 1979, p. 42 ; Bourdieu, 1982, pp. 31–32.

on a opposé une histoire centripète : l'émergence puis la suprématie d'un parler singulier » (Cerquiglini, 2007, p. 211).

Toutefois, la lexicographie périphérique semble insuffler – bien que partiellement – un élan nouveau à travers des définitions en réseau et des contre-discours. Ces derniers s'inscrivent dans un paysage sociolinguistique et lexicographique davantage tourné vers la quête et l'affirmation identitaires (Remysen, Vincent, 2024). L'origine conflictuelle des idéologies ainsi retracées permet de repérer, au cœur du discours métalinguistique, un *habitus* linguistique ; celui-ci prend la forme « de normes et de représentations sociales (donc collectives) dont l'individu est *in fine* le dépositaire, conscient ou non » (Lagarde, 2004, p. 223).

En somme, la pluralité des objectifs de la lexicographie permet de délimiter deux versants complémentaires : le premier, essentiellement normatif, s'incarne dans la tradition parisienne ; le second, résolument descriptif, s'attache à restituer la diversité de la francophonie en tendant à s'affranchir de toute charge idéologico-axiologique.

7. Conclusions

La comparaison diachronique des définitions recueillies dans les dictionnaires et bases de données lexicographiques francophones les plus consultés nous a permis, en premier lieu de confirmer l'importance de la structure de l'énoncé définitionnel et des informations qu'il renferme. Cette démarche différentielle a ainsi autorisé la constitution d'un corpus lexicographique hétérogène. Grâce à un double ancrage disciplinaire, à la fois sociolinguistique et lexicographique, nous avons pu mener une relecture de quelques notions métalinguistiques telles qu'elles sont présentées au grand public, sous le prisme de la conflictualité linguistique.

Cela nous a permis de constater la malléabilité du dispositif définitoire métalinguistique, qui, loin de fournir des définitions stables, tend à perpétuer des représentations peu scientifiques. Ensuite, nous avons dressé une typologie des définitions qui abordent la dimension sociale de la langue en mettant à jour une coexistence entre discours et contre-discours. Certains d'entre eux semblent rompre avec une tradition centripète et fortement normative, en particulier lorsqu'ils émanent de la périphérie géographique. Ces pratiques lexicographiques diversifiées appellent désormais une approche plurielle, participative mais également rigoureuse. L'environnement numérique collaboratif montre toutefois encore ses limites, notamment à travers une diffusion parfois hétérogène et confuse ; la surexposition des données du *DDF*, par exemple, risque de fragiliser la fiabilité d'un outil lexicographique francophone majeur. Une telle dérive compromettrait les avancés descriptives qui semblent pourtant offrir une alternative à la lexicographie traditionnelle normative. Il ne reste dès lors qu'à observer l'évolution de la discipline, qui s'ancre de plus en plus au sein de cénacles locaux, dans une perspective – sociale et identitaire – visant à décrire sa propre langue au plus près des usages.

Bibliographie

Amossy, R. & Herschberg Pierrot, A. (2014). *Stéréotypes et clichés*. Paris : Armand Collin.

Armentano, N. (2025). L'Acadie vue du Dictionnaire des Francophones ou la lexicographie numérique au service de l'altérité. *Ponti/Ponts. Langues, littératures, civilisations des pays francophone*, 24, pp. 89–100, https://doi.org/10.54103/2281-7964/27991

Base de Données Lexicographiques Panfrancophone. https://www.bdlp.org

Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques.* Paris : Fayard.

Boyer, H. (2008). *Langue et identité : sur le nationalisme linguistique*. Limoges : Lambert-Lucas.

Boyer, H. (2024). *Pour un traitement interdisciplinaire des représentations et idéologies sociolinguistiques*. Paris : L'Harmattan.

Buzon, C. (1979). Dictionnaire, langue, discours, idéologie. *Langue française*, 43, pp. 27–44.

Calvet, L.-J. (2002). *Linguistique et colonialisme : petit traité de glottophagie*. Paris : Payot & Rivages.

Calvi, S. & Dankova, K. (2023). Lexicographie traditionnelle-collaborative et FLE : compétences lexicales et lexicographiques. *Linx*, 86. https://doi.org/10.4000/linx.10108

Cerquiglini, B. (2007). *Une langue orpheline*. Paris : Les Éditions de Minuit.

Charaudeau, P. (2005). *Le Discours politique : les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert.

Charaudeau, P. (2009). Le discours de manipulation entre persuasion et influence sociale. *Acte du colloque de Lyon*. pp. 1–14. http://www.patrick-charaudeau.com/Le-discours-de-manipulation-entre-persuasion-et-influence-sociale.html

Courouau, J.-F. (2005). Matériaux pour servir à l'histoire du mot patois XV^{e}–XVII^{e} siècles. *Lengas*, 57. https://doi.org/10.4000/lengas.6401

Detey, S. (2023). Savons-nous vraiment parler ? Du contrat linguistique comme contrat social. Paris : Armand Colin.

Dictionnaire de l'Académie française. https://www.dictionnaire-academie.fr/

Dictionnaire de la langue française d'Émile Littré. https://www.littre.org

Dictionnaire des francophones. https://www.dictionnairedesfrancophones.org/

Frassi, P. (2010). La définition lexicographique : aperçu et propositions. *Publifarum*, 11.

Grimaldi, C. (2017). *Discours et terminologie dans la presse scientifique française (1699–1740) : la construction des lexiques de la botanique et de la chimie*, Oxford : Peter Lang.

Lafont, R. (1997). *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*. Paris : L'Harmattan.

Lagarde, C. (2004). Habitus et status : des concepts à une typologie des situations de bilinguisme. In H. Boyer (éd.), *Langues et contact des langues dans l'aire méditerranéenne. Pratiques, représentations et gestions*. Paris : L'Harmattan, pp. 219–234.

Le Petit Larousse illustré (2024, Édition 2025). Paris : Larousse.

Le Petit Robert de la Langue Française (2024), version numérique sur abonnement. Paris : Le Robert.

Mel'cuck, I. & Polguère, A. (2016). La définition lexicographique selon la Lexicologie Explicative et Combinatoire. *Cahiers de Lexicologie*, 109, pp. 61–91.

Molinari, C. (2017). Nouvelle lexicographie vs anciennes représentations. In C. Molinari & N. Vincent (éd.), *Dictionnaires, culture numérique et décentralisation de la norme dans l'espace francophone*, « Repères Do.Ri.F. », 14. https://www.dorif.it/reperes/chiara-molinari-nouvelle-lexicographie-vs-anciennes-representations/

Molinari, C. (2024). Ce que dictionnaires et plateformes en ligne (ne) nous disent (pas) du monde contemporain : le binôme langue-culture est-il encore actuel ? In N. Vincent & N. Sorba (éd.), *Les dictionnaires numériques dans l'espace francophone, des ressources porteuses de culture et d'idéologies*. Sherbrooke : Les Éditions de l'Université de Sherbrooke, pp. 9–33. https://doi.org/10.17118/11143/22393

Narcy-Combes, J.-P. (2013). De la reponsabilité épistémologique à un contrat social. In J.-C. Beacco (dir.), *Éthique et politique en didactique des langues. Autour de la notion de responsabilité*. Paris : Les Éditions Didier.

Pruvost, J. (2005). Quelques concepts lexicographiques opératoires à promouvoir au seuil du XXIe siècle. *Éla. Études de linguistique appliquée*, 137, pp. 7–37.

Pruvost, J. (2014). Les dictionnaires de langue française : de la genèse à l'Internet, un outil pour tous. In F. Argod-Dutard (éd.), *Le français, une langue pour réussir*. Rennes : Presses universitaires de Rennes. https://doi.org/10.4000/books.pur.65603

Raffestin, C. (2019). Langue et pouvoir. In A.-L. Amilhat Szary, & Y. Calberac (éd.), *Pour une géographie du pouvoir*. Lyon : ENS Éditions. https://doi.org/10.4000/books.enseditions.7638

Remysen, W. & Vincent, N. (2024). Idéologies patriotiques et linguistiques du glossairiste québécois Oscar Dunn au 19e siècle. *Circula : revue d'idéologies linguistiques*, 19, pp. 36–53.

Rey, C. (2020). *Dictionnaire et société*. Paris : Honoré Champion éditeur.

Richelet, P. (1680). *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise : Ses Expressions Propres, Figurées & Burlesques, la Prononciation des Mots les plus difficiles, les genres des Noms, le Regime des Verbes avec Les termes les plus connus des Arts & des Sciences, le tout tiré de l'usage et des bons auteurs de la langue françoise*. Génève : J.-H. Widerhold.

Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi). http://www.atilf.fr/tlfi

Trimaille, C. & Matthey, M. (2013). Catégorisations. In J. Simonin & S. Wharton (éd.), *Sociolinguistique du contact*. Lyon : ENS Éditions. https://doi.org/10.4000/books.enseditions.12414

Usito. https://usito.usherbrooke.ca

Vaugelas, C. Favre de (1647). *Remarques sur la langue françoise : utiles à ceux qui veulent bien parler et bien escrire*. Paris : J. Camusat et P. Le Petit.

VICARI, S. (2015). Construction de l'ethos d'autorité dans les discours de l'Académie. *Mots. Les langages du politique*, 107, pp. 19–33.

VICARI, S. (2016). La réforme de l'orthographe dans les forums de discussion des articles du Monde, du Figaro et de Libération en ligne : que nous disent les non-linguistes ? *Circula : revue d'idéologies linguistiques*, 4, pp. 107–125.

VILLA, M., L. (2021). Il linguaggio della scienza e la creazione della terminologia ». In C. GRIMALDI, M. T. ZANOLA, (cur.), *Terminologie e vocabolari. Lessici specialistici e tesauri, glossari e dizionari*. Firenze : Firenze University Press, pp. 15–22.

VINCENT, N. (2019). Qu'est-ce qu'un dictionnaire ? Perspectives de la lexicographie au 21e siècle. In A. DISTER & S. PIRON (éd.), *Les discours de référence sur la langue française*. Bruxelles : Presses universitaires Saint-Louis Bruxelles. https://doi.org/10.4000/books.pusl.26417

WIKTIONNAIRE. https://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Page_d'accueil